

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Une thèse sur les origines de  
l'Abbaye de Saint-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1955, tome 53, p. 264-270

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

## Une thèse sur les origines de l'Abbaye de Saint-Maurice

*Il y a plusieurs mois déjà qu'a paru dans la belle collection Vallesia, éditée par les Archives, la Bibliothèque et les Musées du canton du Valais, une importante étude sur les origines de l'Abbaye de Saint-Maurice. Dès le début, nous nous étions proposé d'en parler aux lecteurs des Echos, qui se recrutent parmi les élèves et les amis de l'Abbaye ; nous pensions même que la valeur de l'ouvrage postulait un article de quelque étendue. Mais ni le temps ni la place, ni non plus les « actualités » ne nous ont permis de réaliser notre projet et, une fois de plus, nous avons dû constater la sagesse du proverbe : Le mieux est parfois ennemi du bien. Aussi, pour nous en tenir au « bien », pensons-nous plus sage de ne pas attendre davantage et de dire brièvement la qualité de l'œuvre.*

*Son auteur est M. le chanoine Jean-Marie Theurillat, dont nous connaissons depuis longtemps l'intérêt qu'il porte aux livres et aux documents. Quand nous nous occupions encore de la bibliothèque conventuelle, riche, disait-on, de six ou sept dizaines de milliers de volumes, dans une salle qui n'était pas sans élégance, mais dénuée de chauffage et d'éclairage adéquat, ce qui en faisait un peu une Sibérie en hiver, nous apprécions déjà les services que nous rendait notre jeune confrère dans la mise en ordre des rayons (c'était avant le désastre causé par un jeune réfugié étranger qui, se disant spécialiste en la matière, jeta tout sur le plancher dans le dessein d'établir un ordre nouveau qui ne vint jamais...). En ces temps déjà lointains, nous encourageons M. Theurillat dans son amour des livres et des vieux papiers, de sorte que nous n'avons pas été surpris lorsque nous le vîmes poursuivre ses études d'histoire à Fribourg d'abord, puis à l'Ecole des Chartes de Paris. C'est là qu'il a terminé son apprentissage d'historien par une thèse sur les origines de l'Abbaye d'Againe, thèse fort remarquée et qui est*

devenue précisément la publication que nous saluons aujourd'hui.

Sans doute ne pouvons-nous ici entreprendre l'analyse complète de ce mémoire : il nous suffira de dire ce qu'il apporte et de souligner la valeur de ses conclusions.

L'auteur divise la longue histoire de l'Abbaye en cinq grandes périodes : — 1. la période monastique, de la fondation du monastère, en 515, au début du IX<sup>e</sup> siècle ; — 2. les premiers chanoines, suivant la Règle de S. Chrodegang, ou même nettement séculiers, du début du IX<sup>e</sup> siècle au début du XII<sup>e</sup> ; — 3. la réforme canoniale selon la Règle de S. Augustin, du début du XII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> ; — 4. l'Abbaye transformée de plus en plus en une Collégiale, de la fin du XII<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> ; — 5. le retour à la Régularité, inauguré au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans le cadre ainsi déterminé, M. Theurillat étudie la première période, de 313 à 830 environ ; mais s'il se limite à cette période, il entend n'en laisser de côté aucun aspect. A vrai dire, ces premiers siècles de l'existence abbatiale n'étaient pas entièrement ignorés, et en lisant les pages de M. Theurillat, on le voit rappeler à plusieurs reprises les travaux de ses devanciers, notamment le chanoine Pierre Bourban, l'archiviste vaudois Maxime Reymond, Mgr Marius Besson surtout, sans oublier l'important matériel archéologique fourni par les travaux de M. Louis Blondel. Ils ont fait le débroussaillage ; M. Theurillat peut, maintenant, construire une Histoire du vieux monastère en établissant le bilan des opinions de ses prédécesseurs, en jetant sur les divers problèmes une vue d'ensemble, en opérant la synthèse des conclusions qui ressortent de tant d'investigations. Rien n'est perdu, pensons-nous, de tous les efforts passés, s'ils ont permis de jeter plus de lumière sur une histoire qui s'écoule en des temps lointains et sur lesquels nous sommes en général assez peu documentés, du moins en ce qui touche nos régions.

Or, voilà que, par chance, les textes concernant Agau-ne ne sont pas rares. Il appartenait à M. Theurillat de les interroger, de les soumettre à une enquête rigoureuse et de voir ce que l'on en peut retenir. La Passion des

*Martyrs*, écrite dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle par l'évêque de Lyon S. Eucher, avait déjà fait l'objet de maintes discussions sur lesquelles Mgr Besson porta un jugement calme, nuancé, équilibré, qui fit depuis lors autorité. M. Theurillat estime que les conclusions de l'illustre prélat demeurent valables. Pourtant, il signale en note les objections que M. Denis van Berchem a élevées récemment, au cours de conférences auxquelles étaient conviés des auditoires variés, et dont la répétition en différentes villes ne pouvait manquer d'avoir des répercussions assez tapageuses. M. Theurillat, qui a assisté à l'une de ces conférences, a rappelé dans la presse ce que l'argumentation de M. van Berchem a de captieux et d'hypothétique, en face d'un texte écrit aux environs de 430 par un auteur dont la claire intelligence et le caractère moral sont parfaitement connus. Néanmoins, dans sa thèse, M. Theurillat estime qu'il faut attendre que M. van Berchem ait fixé ses arguments dans une publication (à en juger par les comptes-rendus de presse, on pourrait relever des variations parmi les hypothèses de M. van Berchem) pour en mesurer objectivement la portée.

Le second texte soumis à l'examen de notre confrère est une Vie de S. Séverin, qui se présente sous deux formes : l'une, brève, qui se veut du VI<sup>e</sup> siècle ; l'autre, longue, des environs de l'an 800. Comme nous l'avions déjà remarqué, M. Theurillat montre que bien des objections formulées contre ce texte, entre autres par Mgr Besson, peuvent être aisément dénouées. Toutefois, deux inexactitudes lui paraissent difficiles à écarter, portant sur un point de chronologie et sur une question de géographie. Quant à la « Regula Tarnatensis », dont on avait autrefois voulu faire une « Règle de Tarnade », M. Theurillat se rencontre avec tous ceux qui s'en sont occupés de nos jours pour l'écarter résolument de nos parages.

A partir de 515, les textes se font relativement abondants : homélie de S. Avit prononcée en Agaune le 22 septembre 515 ; Vie des premiers Abbés d'Agaune et leurs épitaphes, dont on a, par chance, retrouvé un fragment de la première ; Catalogue des douze premiers Abbés établi au VII<sup>e</sup> siècle ; Chronique écrite vers 830 avec une nouvelle liste comprenant les noms des trente-deux

*Abbés qui se sont succédé jusqu'alors. Ces documents, M. Theurillat les passe au crible d'une critique attentive et montre qu'ils méritent la confiance qu'on leur porte. Il réunit encore bien d'autres témoignages de valeur, mais qu'il serait trop long de détailler ici. Notre confrère aborde enfin un « document » important, parce qu'il se présente comme l'Acte même de fondation de l'Abbaye, et sur lequel Mgr Besson s'était déjà proposé de faire une étude. Plus heureux, M. Maxime Reymond a consacré à ce texte un long mémoire dans la Revue d'Histoire suisse, et voici que M. Theurillat y revient à son tour. L'un et l'autre décèlent dans cet « Acte » des matériaux archaïques qui pourraient rappeler le VI<sup>e</sup> siècle, et d'autres nettement carolingiens. Mais, tandis que M. Reymond pensait pouvoir conclure à une rédaction primitive authentique, fortement remaniée par la suite, M. Theurillat rejette toute présomption d'une rédaction antérieure au début du IX<sup>e</sup> siècle et conclut à un faux caractérisé. Il montre cependant que le texte a sa valeur en tant que témoin de ce qui existait et de ce qu'on pensait à l'époque tardive où il fut véritablement écrit.*

*Il est bien difficile, assurément, de porter des jugements définitifs sur une matière aussi mouvante que des textes rédigés par des auteurs souvent inconnus ou mal connus, en des temps reculés et des circonstances qui nous échappent généralement. Abordant le problème de S. Séverin, alors qu'il tenait en mains les preuves que l'Abbaye d'Agaune fut fondée en 515, le futur Mgr Besson ne pouvait concevoir l'existence d'un Abbé antérieur à cette date : la logique même ne demandait-elle pas qu'il n'y eût d'Abbé que dans une Abbaye ? Depuis, des chartistes français ont démontré qu'en bien des sanctuaires auxquels furent adjoints plus tard des monastères, des Abbés ont existé alors qu'ils n'étaient encore que des basiliques. Ainsi à Saint-Martin, dans la ville de Tours, ou à Saint-Denis, près de Paris, pour ne citer que ces exemples. Si cette démonstration avait été faite plus tôt, quelle aurait été l'attitude d'esprit du jeune abbé Besson devant un nom qui se présentait comme celui d'un Abbé d'Agaune alors qu'il y avait bien là, comme ailleurs, une basilique et même déjà un pèlerinage*

réputé fort loin ?... Sans doute, des difficultés de chronologie et de géographie politique subsistent et conseillent la prudence ; mais est-on assuré de connaître parfaitement la géographie politique du VI<sup>e</sup> siècle dans tous ses détails, et une explication valable ne pourrait-elle se présenter pour résoudre une expression de chronologie maladroite, voire inexacte ? Faisant partie d'une Commission chargée de restaurer une église ancienne, je fus un jour convoqué à une séance qui devait avoir lieu, disait la formule de convocation, le jeudi 15 juillet. Or, il n'y avait, cette année-là, pas de jeudi 15 juillet : fallait-il donc tenir au « 15 » qui tombait le mercredi, ou tenir au « jeudi » qui était le 16 ? Un téléphone mit les choses au point ; mais j'ai toujours pensé que si cette convocation venait à tomber entre les mains de certains critiques, ils en concluraient que ce texte, entaché d'une erreur aussi grossière, ne pouvait avoir été rédigé que longtemps plus tard et que, par conséquent, aucune réunion de Commission n'avait eu lieu. Qui sait même, aurait peut-être ajouté l'un d'eux, si l'on n'a pas imaginé après coup une prétendue Commission pour mettre à couvert le responsable ou les responsables d'une restauration qui n'aurait pas donné toute satisfaction ?... Pour revenir au cas de S. Séverin, on sait par d'autres sources que Childebert était le meilleur et le plus pieux des fils de Clovis et il n'est pas certain que Château-Landon, où il aurait construit une église en l'honneur du saint, n'était pas compris dans sa part du royaume : cela reste un point douteux.

M. le chanoine Theurillat n'ignore pas que l'histoire a pu être appelée la « science du relatif », car il y a toujours à connaître davantage ; des aperçus nouveaux remettent souvent en discussion des positions que l'on croyait affirmées. M. Jules Bertrand, qui fut naguère un érudit apprécié de notre petite cité, écrivait un jour : « Le mot définitif s'exclut des recherches historiques. Il y aura toujours à rectifier, à compléter, à commenter ». Dans le prétendu « Acte de fondation » du monastère d'Agaune, les éléments rassurants se mêlent à des éléments contraires. M. Reymond a noté, par exemple, que l'Heure de Compiles ne figure pas parmi les Heures liturgiques citées par cet « Acte », ce qui pourrait être un

indice d'antériorité de celui-ci par rapport à S. Benoît qui fut l'initiateur de cet Office du soir. On pourrait ajouter, en contre-épreuve, que l'Heure de Seconde, mentionnée dans notre texte, se rencontre aussi en dehors d'Agaune avant de disparaître, et qu'un scribe du IX<sup>e</sup> siècle n'aurait sans doute point fait cette mention. M. Theurillat remarque encore que l'énumération des domaines abbatiaux (telle qu'elle apparaît avant les additions inspirées par la donation ou restitution de Rodolphe III en 1017) n'a pas été faite sans discernement et qu'elle ne contient pas le nom de Torny-le-Grand (Fribourg) donné à l'Abbaye en 765, ce qui pourrait être un argument en faveur d'une rédaction plus ancienne... Mais, à côté de cela, notre confrère remarque bien des signes plus tardifs. Devant ce mélange d'arguments opposés, est-on en mesure de dirimer le débat de façon absolue ? Peut-on, dans le texte qui nous est parvenu, reconnaître des éléments d'une première rédaction qui émergeraient encore à travers les mailles du remaniement fait autour de 830, un peu comme la fluorescéine qui, mêlée à des eaux souterraines, réapparaît plus loin, ou comme les roches qui affleurent çà et là sous l'herbe du plateau de Vérossaz... Ou bien faut-il à la fois louer et condamner le rédacteur carolinien : le louer de son savoir qui lui a permis d'enrichir son texte de tant de réminiscences qu'il devient pour nous une énigme, et le blâmer en même temps de s'être rendu coupable d'un faux...

Problèmes ardu de la critique historique : sera-t-il jamais possible de les débrouiller tout à fait ? M. Theurillat tout le premier ne saurait s'étonner de ces hésitations, de ces interrogations, car on le sent toujours soucieux de garder prudence, de nuancer ses déclarations. Comme dans les sciences naturelles où l'on nous apprend que « la nature ne fait pas de saut », mais qu'elle est toute en interférences, l'histoire objective admet rarement une affirmation qu'elle ne reprenne et cerne bientôt de correctifs ou de réserves.

Ces considérations ont peut-être paru nous éloigner de l'ouvrage de M. le chanoine Theurillat. Hâtons-nous donc d'y revenir, pour féliciter sincèrement notre confrère de cette étude sur les origines lointaines de l'Abbaye

*de Saint-Maurice. Au cours d'une enquête approfondie et consciencieuse, il a établi les bases solides de son histoire durant les premiers siècles de son existence, jusqu'au lendemain du règne de Charlemagne. Tour à tour, il a passé en revue ce que l'on peut savoir des Martyrs d'Agaune et des débuts de leur culte, de la fondation du monastère en 515, de sa vie liturgique et de son organisation intérieure, enfin de ses rapports avec les rois et les évêques*<sup>1</sup>. Nous souhaitons ardemment que l'auteur poursuive la tâche en nous donnant bientôt une seconde tranche de l'histoire abbatiale, des environs de 830 à la réforme de 1128, ou même jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce sont des périodes qui n'ont encore guère été essartées : on sera reconnaissant à Monsieur Theurillat de nous les faire enfin connaître. L'œuvre commencée vaut d'être continuée.

L. D. L.

<sup>1</sup> Parmi les illustrations documentaires dont l'auteur a accompagné son mémoire, la première (pl. 1, n. 1) ne correspond pas exactement à sa légende. S'il s'agit bien du même manuscrit londonien du XII<sup>e</sup> siècle, l'image reproduit le début de la Passion de S. Philippe Apôtre, non la Vie des Abbés d'Agaune. Sans doute cette substitution d'une image à une autre est-elle due à une simple erreur de manipulation entre plusieurs photographies, et l'image attendue pourra-t-elle être donnée dans la suite de l'ouvrage...